

CONTRE LA PARTICIPATION, LE SYNDICALISME ...

«La marge de manœuvre est étroite», «Les résultats des négociations ne seront pas extraordinaires», «Il ne faut pas s'attendre à des résultats spectaculaires», «La nécessité d'accroître notre compétitivité fixe les limites».

Telles sont quelques-unes des expressions qui reviennent régulièrement dans la presse patronale. Et il est vrai que dans la plupart des secteurs, les négociations entre les patrons et les syndicats ne débouchent pratiquement pas, à quelques exceptions près: au moment où se rédige cet article, un accord de salaire, certes discutable, vient d'être signé à la S.N.I.A.S., il garantit le maintien du pouvoir d'achat par rapport à l'indice I.N.S.E.E., et prévoit en outre que 2 % de la masse salariale seront affectés à des augmentations individuelles.

Dans l'industrie de l'Habillement, la délégation F.O. a quitté en claquant la porte, la réunion de la commission paritaire nationale: les patrons proposaient d'augmenter le salaire minimum hiérarchique de 8F97 à 9F02!... Dès qu'ils ont connu les «résultats» de cette négociation (?) les travailleurs de plusieurs entreprises ont débrayé.

Chez les travailleurs de l'Etat (arsenaux) la grève générale se poursuit avec détermination, pour le maintien d'un avantage acquis important garantissant l'évolution des salaires par rapport à ceux de la métallurgie parisienne. La suppression brutale de cet acquit par le gouvernement se traduit par une perte sèche de pouvoir d'achat de 3 à 4%.

A la C.O.F.I.N.O.G.A. (établissement financier de Bordeaux) il a fallu quatorze jours de grève F.O. et C.G.T. pour contraindre la direction à appliquer les classifications pourtant prévues par la convention collective.

Dans la fonction publique, rien n'indique encore à ce jour que les discussions aboutiront à un compromis acceptable.

Cette attitude patronale et gouvernementale n'a rien d'inattendue: seuls feront semblant d'être profondément déçus, ceux qui en sortant de Matignon ou de l'Elysée, ont tenté de faire croire à la classe ouvrière que «l'ouverture sociale» serait désormais une réalité.

Sans faire une analyse détaillée de la situation économique et politique qui démontrerait que pour tenter de surmonter leur crise, les patrons ne peuvent pas agir autrement qu'ils le font, reportons-nous à l'interview du Ministre de l'économie, publié par «Le Monde», avant que ne commencent les négociations. Il n'est pas inutile de s'y reporter, car il indique clairement les intentions réelles du gouvernement que personne ne pouvait ignorer:

QUESTION DU JOURNALISTE: *Votre second objectif?*

RÉPONSE: *«Réduire les inégalités sociales, car les petits salariés gagnent trop peu. On ne peut opérer pratiquement cette réduction si l'économie stagne. Il nous faut donc la faire progresser, et cela dans un monde où la compétitivité est indispensable. Cela veut dire, concrètement, qu'il faut obtenir une limitation de la progression de la masse salariale et une meilleure répartition de celle-ci au bénéfice des plus défavorisés».*

QUESTION: *«Comment allez-vous convaincre le patronat et la C.G.C. de vous suivre? Actuellement, l'une et l'autre estiment «démagogique», «irresponsable» de bloquer le pouvoir d'achat des cadres, à fortiori d'abaisser celui des cadres supérieurs. Si vous rendez la liberté aux chefs d'entreprise, comment empêcher qu'ils n'en usent dans un sens inverse de celui que vous souhaitez».*

RÉPONSE: «J'ai déjà commencé à expliquer aux dirigeants patronaux - et je le ferai aussi avec les cadres - qu'il n'est pas possible que les entreprises françaises ne soient pas compétitives. Nos voisins allemands et anglais arrivent bien, eux, à limiter la progression de leur masse salariale. Si nos chefs d'entreprise ne sont pas capables de le comprendre et d'en convaincre leurs cadres, c'est qu'ils ne sont pas prêts à recevoir la liberté qu'on va leur rendre. S'y résigner, c'est accepter que l'économie française soit menacée.

A l'intérieur de cette masse salariale limitée, les petits salaires doivent avoir la priorité. J'ai deux points fixes dans ma politique et un autre mobile. Les points fixes: la masse salariale et le S.M.I.C.; la première doit progresser à peu près au rythme de la hausse des prix; le second, plus rapidement afin que son pouvoir d'achat se développe. Il en résulte un point mobile: les salaires les plus élevés, dont la hausse doit être limitée à un niveau inférieur à celui de la moyenne. C'est le rôle des dirigeants de firme que de faire comprendre à leurs cadres que cette évolution est indispensable.

La concurrence internationale ne nous permet pas de distribuer 3 à 4% de pouvoir d'achat supplémentaire chaque année à tout le monde. Les chefs d'entreprise doivent le dire autour d'eux. Et les cadres comprendre qu'ils ont à choisir entre la mort de leur entreprise ou sa prospérité, dont ils profiteront. D'ailleurs, ce qu'il faut donner aux cadres supérieurs, ce n'est pas davantage d'argent, mais plus de responsabilités, une organisation de travail où on leur fasse davantage confiance.

En 1968, on avait beaucoup resserré l'éventail, en relevant le S.M.I.G. de 35%. Depuis lors, du fait de la hausse des prix, et en dépit des efforts d'accélération du pouvoir d'achat des bas salaires, l'application, à l'ensemble de la hiérarchie, de taux de progression à peu près identiques a élargi l'éventail en valeur nominale: une augmentation de 10% sur une rémunération de 2.000 F rapporte 200 F; sur une rémunération de 10.000 F, elle rapporte 1.000 F. La majorité, qui vient de gagner les élections, doit montrer qu'elle a compris l'enjeu du débat dans le pays, reprendre l'effort visant à réduire à nouveau les différences».

QUESTION: «Comment ferez-vous respecter au patronat la limitation de la masse salariale?»

RÉPONSE: «En appelant chacun au sens de ses responsabilités. M. Ceyrac a commencé, je crois, à le faire de son côté. Je compte aussi inviter les banques à faire figurer - à titre de pure information, bien sûr - l'évolution de la masse salariale de leurs clients parmi les critères d'examen des demandes de crédit. Ainsi, les chefs d'entreprise seront sensibilisés à l'importance de ce problème. Une fois sensibilisés, et comme ils sont responsables, je ne doute pas qu'ils assureront un taux de progression raisonnable de la masse salariale; et comme ils seront tenus de respecter le S.M.I.C., il leur faudra bien relever moins vite les hauts salaires».

C'est donc dans ces conditions que se déroulent les négociations entre organisations syndicales et patronales.

Nous ne sommes pas de ceux qui reprocheront aux militants ouvriers responsables de syndicats, de signer des accords salariaux dans la période actuelle, dans la mesure où ces accords préservent les acquis, les améliorent même, ne serait-ce que de façon limitée, et qu'ils ne remettent pas en cause l'indépendance des organisations syndicales.

Les militants de l'U.A.S. qui sont, eux aussi, des responsables de syndicats, engagés dans le mouvement ouvrier réel, savent que le rapport des forces, pour l'instant encore, ne joue pas en faveur de la classe ouvrière. Par contre, il y a des indications qui ne trompent pas, et les quelques conflits qui se déroulent actuellement, montrent que cette situation plus ou moins attentiste, ne durera pas. A un moment donné, qu'il n'est pas possible de situer dans le temps, les conflits se multiplieront, la tendance à la généralisation se renforcera et s'opposera alors directement à la tactique suicidaire des grèves tournantes. Comme à d'autres périodes, la généralisation de l'action, remettra en cause, entre beaucoup d'autres choses, les accords en vigueur, qui de toutes façons ne sont pas éternels, mais concrétisent seulement ce que la classe ouvrière a été capable d'obtenir quand l'accord a été signé.

Le patronat, le pouvoir ne s'y trompent d'ailleurs pas, et ne sont pas certains du tout de tenir longtemps sur leurs positions.

C'est ce qu'explique «L'Aurore» du 3 juin: «Il est dangereux de jouer avec les fureurs élémentaires des masses déçues. Le gouvernement a peut-être imprudemment confondu un temps de réflexion collective sur le scrutin de mars, avec une résignation longue à guérir».

C'est pour tenter de prévenir l'explosion possible pour essayer de dévoyer le mécontentement justifié dans les voies de garage, que l'offensive participationniste est relancée.

Pour mener à bien cette offensive antiouvrière et antisyndicale, le C.N.P.F. trouve un allié privilégié en la personne de M. Edmond Maire et de son organisation: la C.F.D.T.

Là encore, nous ne sommes pas étonnés, et nous ne nous sommes pas extasiés sur le prétendu virage

de la C.F.D.T., que nous avons toujours définie, malgré son vocabulaire gauchiste, comme l'organisation intégrationniste par excellence, comme l'organisation dont la seule mission réelle est d'instaurer des structures néo-corporatistes. Les jeunes ingénus (et quelques moins jeunes) qui nous méprisaient et nous taxaient de sectaires attardés, doivent aujourd'hui, ou bien se rendre à l'évidence, ou bien continuer à sombrer dans la confusion.

L'entretien Edmond Maire - François Ceyrac, rapporté par «L'Expansion» (mai) est significatif. Le Secrétaire général de la C.F.D.T. explique que: «*Ce dont les entreprises ont le plus besoin, aujourd'hui, c'est de créativité et d'innovation. Si la C.F.D.T. pose des problèmes difficiles à résoudre, je suis convaincu qu'elle pose les vrais problèmes pour la vie des travailleurs et l'avenir de l'entreprise*».

C'est ce que la C.F.D.T., dans son journal «C.F.D.T. - Magazine» de octobre 1977 traduisait en faits précis, dans une rubrique intitulée: *Ce que veut la C.F.D.T.*:

«Finalement, nous nous sommes réunis dans un bistrot et nous nous sommes dit: nous ne sommes pas nombreux dans le service, seulement une vingtaine. Pourquoi ne pas envisager un système tournant pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qui fassent les besognes les plus dégueulasses? Les gars ont été d'accord et nous sommes allés voir le patron, qui a accepté nos propositions. Du coup le climat à l'intérieur du service s'est nettement amélioré. Voilà au fond, ce que demande la C.F.D.T.»

Cela se passe de commentaires! Au nom de «*l'expression individuelle des salariés*»; au nom de la «*participation des hommes à l'élaboration par eux mêmes de leur destin*»; au nom de la «*liberté individuelle*»; au nom de ce que François Ceyrac lui-même explique sans aucune ambiguïté en déclarant: «*Le phénomène dit autogestionnaire est vieux comme le monde. Les hommes ont toujours eu le goût de se mettre à leur compte, de prendre leurs affaires en main, d'être maîtres de leur destin. C'est l'aspiration de base de l'ouvrier qui devient artisan. C'est l'aspiration de base du cadre qui devient chef d'entreprise. Les chefs d'entreprises sont des exemples vivants de volonté autogestionnaire*», au nom de l'idéologie réactionnaire et contre-révolutionnaire, véhiculée par la C.F.D.T. contre les réalités de la lutte des classes, afin de briser le cadre traditionnel dans lequel s'organise la classe ouvrière, le syndicat, au nom de «*intérêt général*», tout va être mis en œuvre pour institutionnaliser la démocratie participative.

De Gaulle appelait cela l'association capital-travail. Il a été battu par la classe ouvrière en avril 1969; ses successeurs, qui ont la charge de gérer les affaires de la bourgeoisie seront également battus sur ce terrain: Parce que la classe ouvrière n'acceptera pas indéfiniment l'austérité, mais aussi parce que les anarcho-syndicalistes ne laisseront pas faire l'opération consistant à transformer les syndicats en «*corps intermédiaires*».

Nous ne sommes pas nombreux? La question n'est pas là! Il y a des opérations qui ne se feront pas, parce que nous existons, et parce que nous sommes organisés dans la classe ouvrière et ses syndicats.

J. SALAMERO.
